

CULTURE / PATRIMOINE, GRANDS RENDEZ-VOUS, EDUCATION / JEUNESSE
TREMPLIN #77 : PARTICIPEZ À LA 6E ÉDITION !



*Le Département de Seine-et-Marne valorise les
musiciens et musiciennes émergents du territoire ©
Getty Images*

Vous aimez chanter ? Le Département de Seine-et-Marne révèle et accompagne les talents musicaux du territoire à travers le concours Tremplin #77. Inscrivez-vous en ligne ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2023.



Créé le: 2/10/2023

Un tremplin pour les artistes du territoire



Depuis sa création en 2018, le concours Tremplin #77 a révélé cinq artistes dont deux ont signé dans un label. Le dernier en date est Josia récompensé pour son titre « Douleurs exquises », présenté à la première partie de Juliette Armanet lors de [la soirée de clôture de la 5^e édition au Majestic de Montereau](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/5e-edition-tremplin77-decouvrez-3-laureats) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/5e-edition-tremplin77-decouvrez-3-laureats>).

Créé par le Département de Seine-et-Marne, en partenariat avec les acteurs locaux des musiques actuelles (RIF, Collectif Scène 77 et SACEM), Tremplin #77 révèle et accompagne les talents musicaux du territoire.

Cette année, Tremplin #77 revient pour sa 6^e édition et donne rendez-vous aux chanteuses et chanteurs, musiciennes et musiciens émergents du territoire.



Le saviez-vous ? Pour la 6^e édition, le Département accentue son engagement auprès des collégiens et des publics en situation de handicap à travers la mise en place de nouveaux ateliers, construits autour de la pratique de l'écriture artistique, de la mise en musique et de la découverte de répertoire artistique en matière de musiques actuelles.

À gagner

Chaque année, quatre artistes (solo ou groupe) remportent le concours Tremplin #77 et gagnent chacun un prix

- > 1^{er} prix : le premier lauréat bénéficie d'un accompagnement en partenariat avec la [SACEM](https://www.sacem.fr/) (<https://www.sacem.fr/>) d'un montant de 4 000 € et chante à la 1^{ère} partie du concert de clôture le vendredi 24 mai 2024 à l'Envolée, pôle artistique du Val Briard.
- > 2^e prix mention spéciale pour le texte : 2 000 € d'accompagnement sont offerts au 2^e lauréat,
- > 3^e prix mention spéciale pour l'interprétation scénique : 2 000 € d'accompagnement sont offerts au 3^e lauréat,
- > Prix spécial coup de cœur des collégiens : 2 000 € d'accompagnement sont offerts au 4^e lauréat choisi par les collégiens seine-et-marnais.

TÉLÉCHARGER



Flyer 6e édition de Tremplin #77 PDF - 1.12 Mo (/sites/default/files/media/downloads/flyer-tremplin-23-a6-bd_vf.pdf)

Comment participer ?

Avant de remplir le formulaire d'inscription en-dessous, quelques conditions sont nécessaires pour candidater.

Tremplin #77 est ouvert aux artistes de 14 ans révolus qui habitent, travaillent ou répètent en Seine-et-Marne. Il faut également être auto-produit ou non produit, posséder un répertoire d'au moins trois chansons dont une création originale en langue française, et ne pas avoir une expérience scénique significative au niveau national. Tout style musical est accepté dans le champ des musiques actuelles.

Si vous remplissez ces conditions, alors inscrivez-vous !

Inscription à Tremplin #77 2023